

154269-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de télécommunications – Mise à disposition (location) d’une solution de cloud téléphonie visant à équiper la Province de Namur, la Régie ordinaire du Domaine Provincial de Chevetogne, le cabinet du Gouverneur de la Province de Namur, la Ville de Liège et le CPAS de Liège

OJ S 45/2026 05/03/2026

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Services - Fournitures**

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Province de Namur

Adresse électronique: aurelie.lecomte@province.namur.be

Forme juridique de l’acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d’administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Mise à disposition (location) d’une solution de cloud téléphonie visant à équiper la Province de Namur, la Régie ordinaire du Domaine Provincial de Chevetogne, le cabinet du Gouverneur de la Province de Namur, la Ville de Liège et le CPAS de Liège

Description: Mise à disposition (location) d’une solution de cloud téléphonie visant à équiper la Province de Namur, la Régie ordinaire du Domaine Provincial de Chevetogne, le cabinet du Gouverneur de la Province de Namur, la Ville de Liège et le CPAS de Liège

Identifiant de la procédure: 71228989-c5d0-4206-b4a8-852007ea18e1

Identifiant interne: SIT2025/01

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d’un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

2.1.2. Lieu d’exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d’exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 9

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 9

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: SIT2025/01 - LOT 1A

Description: LOT 1A : Service téléphonie – Province de Namur (en ce compris le DVC et le cabinet du Gouverneur)

Identifiant interne: 1A

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 8 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 1A, 1B et 1C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « cloud téléphonie et réseau mobile » égal à 800.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier d'au moins 10 ans d'existence en téléphonie IP-Cloud, par tout moyen de preuve (documents légaux, acte de constitution de société, etc.).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 1A, 1B et 1C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une technologie IP en cloud + utilisation du réseau mobile pour une installation multisites d'au moins 200 postes. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une installation multisites de 200 postes. La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Pour les LOTS 1A, 1B et 1C : Le candidat doit disposer d'une infrastructure technique en Belgique permettant d'assurer les activités de support de dépannage et d'hébergement de la solution. Le candidat doit être certifié ISO27001 pour l'ensemble des activités du marché. Le candidat doit utiliser un réseau de téléphonie mobile belge. Le candidat produira un document reprenant au minimum les éléments suivants : o Description technique de son infrastructure (réseau, stockage ...) o Description de la politique de backup et DRP o Description de la politique de sécurité o Description générale du DC (localisation, niveau TIER, ...)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 50 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: 2) Gestion de projet et migration : 30 points Le soumissionnaire détaillera dans son offre le planning et les ressources allouées au projet. Il détaillera également les moyens qu'il mettra à disposition pour garantir le succès du projet dans le délai. Les différents éléments du paragraphe relatif aux prestations seront analysés. L'ensemble des informations à ce propos ne pourra pas dépasser 10 pages. Pour les lots 1B et 1C, un planning prévisionnel sera proposé et intégré dans la gestion de projet de migration. Ces éléments peuvent faire l'objet d'une page supplémentaire, l'ensemble des informations pour ce critère ne pourra dès lors dépasser 11 pages pour ces lots.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: 3) Valeur technique : 20 points Le soumissionnaire détaillera dans son offre les éléments suivants ci-dessous. Chaque élément sera évalué afin de déterminer la valeur technique de l'offre. Ces éléments sont : • La couverture géographique en Province de Namur (en 4G et 5G) La couverture géographique en Province de Liège (en 4G et 5G) • Le SLA proposé et qui correspond aux critères du présent CDC • L'infrastructure technique mise en place pour assurer les services proposés • Les fonctionnalités avancées listées dans le présent CDC L'ensemble des informations à ce propos ne pourra pas dépasser 10 pages.
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)
Nombre critère d'attribution: 20

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Justification de la durée de l'accord-cadre: Les LOTS 1A, 1B et 1C prennent cours le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché et est conclu pour une période de 8 ans. Cette durée est considérée par le pouvoir adjudicateur comme un délai minimum requis afin de disposer d'offres suffisamment compétitives compte tenu des considérations suivantes : - la solution choisie va nécessiter un investissement important en termes humain et technique ; - la volonté d'un véritable partenariat entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire ; - la mise en place d'une solution pérenne. Le CPAS de Liège est actuellement lié par une autre solution et prendra part au marché au plus tôt à partir du 1er janvier 2028. Les LOTS 2A, 2B, 2C, 3A, 3B et 3C prennent cours le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché et est conclu pour une période de 4 ans. Il n'est pas prévu de reconduction du marché. La livraison des fournitures et l'exécution des prestations prévues

dans le cadre des lots 2A, 2B, 2C, 3A,3B et 3C doivent, dans tous les cas, être opérées dans le délai prévu.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: SIT2025/01 - LOT 1B

Description: LOT 1B : Service téléphonie – Ville de Liège

Identifiant interne: 1B

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 8 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 1A, 1B et 1C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « cloud téléphonie et réseau mobile » égal à 800.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier d'au moins 10 ans d'existence en téléphonie IP-Cloud, par tout moyen de preuve (documents légaux, acte de constitution de société, etc.).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 1A, 1B et 1C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une technologie IP en cloud + utilisation du réseau mobile pour une installation multisites d'au moins 200 postes. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une installation multisites de 200 postes. La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Pour les LOTS 1A, 1B et 1C : Le candidat doit disposer d'une infrastructure technique en Belgique permettant d'assurer les activités de support de dépannage et d'hébergement de la solution. Le candidat doit être certifié ISO27001 pour l'ensemble des activités du marché. Le candidat doit utiliser un réseau de téléphonie mobile belge. Le candidat produira un document reprenant au minimum les éléments suivants : o Description technique de son infrastructure (réseau, stockage ...) o Description de la politique de backup et DRP o Description de la politique de sécurité o Description générale du DC (localisation, niveau TIER, ...)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 50 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: 2) Gestion de projet et migration : 30 points Le soumissionnaire détaillera dans son offre le planning et les ressources allouées au projet. Il détaillera également les moyens qu'il mettra à disposition pour garantir le succès du projet dans le délai. Les différents éléments du paragraphe relatif aux prestations seront analysés. L'ensemble des informations à ce propos ne pourra pas dépasser 10 pages. Pour les lots 1B et 1C, un planning

prévisionnel sera proposé et intégré dans la gestion de projet de migration. Ces éléments peuvent faire l'objet d'une page supplémentaire, l'ensemble des informations pour ce critère ne pourra dès lors dépasser 11 pages pour ces lots.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: 3) Valeur technique : 20 points Le soumissionnaire détaillera dans son offre les éléments suivants ci-dessous. Chaque élément sera évalué afin de déterminer la valeur technique de l'offre. Ces éléments sont : • La couverture géographique en Province de Namur (en 4G et 5G) La couverture géographique en Province de Liège (en 4G et 5G) • Le SLA proposé et qui correspond aux critères du présent CDC • L'infrastructure technique mise en place pour assurer les services proposés • Les fonctionnalités avancées listées dans le présent CDC L'ensemble des informations à ce propos ne pourra pas dépasser 10 pages.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 20

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Justification de la durée de l'accord-cadre: Les LOTS 1A, 1B et 1C prennent cours le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché et est conclu pour une période de 8 ans. Cette durée est considérée par le pouvoir adjudicateur comme un délai minimum requis afin de disposer d'offres suffisamment compétitives compte tenu des considérations suivantes : - la solution choisie va nécessiter un

investissement important en termes humain et technique ; - la volonté d'un véritable partenariat entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire ; - la mise en place d'une solution pérenne. Le CPAS de Liège est actuellement lié par une autre solution et prendra part au marché au plus tôt à partir du 1er janvier 2028. Les LOTS 2A, 2B, 2C, 3A,3B et 3C prennent cours le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché et est conclu pour une période de 4 ans. Il n'est pas prévu de reconduction du marché. La livraison des fournitures et l'exécution des prestations prévues dans le cadre des lots 2A, 2B, 2C, 3A,3B et 3C doivent, dans tous les cas, être opérées dans le délai prévu.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: SIT2025/01 - LOT 1C

Description: LOT 1C : Service téléphonie – CPAS de Liège

Identifiant interne: 1C

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 8 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 1A, 1B et 1C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « cloud téléphonie et réseau mobile » égal à 800.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier d'au moins 10 ans d'existence en téléphonie IP-Cloud, par tout moyen de preuve (documents légaux, acte de constitution de société, etc.).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 1A, 1B et 1C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une technologie IP en cloud + utilisation du réseau mobile pour une installation multisites d'au moins 200 postes. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une installation multisites de 200 postes. La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Pour les LOTS 1A, 1B et 1C : Le candidat doit disposer d'une infrastructure technique en Belgique permettant d'assurer les activités de support de dépannage et d'hébergement de la solution. Le candidat doit être certifié ISO27001 pour l'ensemble des activités du marché. Le candidat doit utiliser un réseau de téléphonie mobile belge. Le candidat produira un document reprenant au minimum les éléments suivants : o Description technique de son infrastructure (réseau, stockage ...) o Description de la politique de backup et DRP o Description de la politique de sécurité o Description générale du DC (localisation, niveau TIER, ...)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 50 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: 2) Gestion de projet et migration : 30 points Le soumissionnaire détaillera dans son offre le planning et les ressources allouées au projet. Il détaillera également les moyens qu'il mettra à disposition pour garantir le succès du projet dans le délai. Les différents éléments du paragraphe relatif aux prestations seront analysés. L'ensemble des informations à ce propos ne pourra pas dépasser 10 pages. Pour les lots 1B et 1C, un planning prévisionnel sera proposé et intégré dans la gestion de projet de migration. Ces éléments peuvent faire l'objet d'une page supplémentaire, l'ensemble des informations pour ce critère ne pourra dès lors dépasser 11 pages pour ces lots.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: 3) Valeur technique : 20 points Le soumissionnaire détaillera dans son offre les éléments suivants ci-dessous. Chaque élément sera évalué afin de déterminer la valeur technique de l'offre. Ces éléments sont : • La couverture géographique en Province de Namur (en 4G et 5G) La couverture géographique en Province de Liège (en 4G et 5G) • Le SLA proposé et qui correspond aux critères du présent CDC • L'infrastructure technique mise en place pour assurer les services proposés • Les fonctionnalités avancées listées dans le présent CDC L'ensemble des informations à ce propos ne pourra pas dépasser 10 pages.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 20

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Justification de la durée de l'accord-cadre: Les LOTS 1A, 1B et 1C prennent cours le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché et est conclu pour une période de 8 ans. Cette durée est considérée par le pouvoir adjudicateur comme un délai minimum requis afin de disposer d'offres suffisamment compétitives compte tenu des considérations suivantes : - la solution choisie va nécessiter un investissement important en termes humain et technique ; - la volonté d'un véritable partenariat entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire ; - la mise en place d'une solution pérenne. Le CPAS de Liège est actuellement lié par une autre solution et prendra part au marché au plus tôt à partir du 1er janvier 2028. Les LOTS 2A, 2B, 2C, 3A,3B et 3C prennent cours le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché et est conclu pour une période de 4 ans. Il n'est pas prévu de reconduction du marché. La livraison des fournitures et l'exécution des prestations prévues dans le cadre des lots 2A, 2B, 2C, 3A,3B et 3C doivent, dans tous les cas, être opérées dans le délai prévu.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: SIT2025/01 - LOT 2A

Description: LOT 2A : Achat de matériel – Province de Namur (en ce compris le DVC et le cabinet du Gouverneur)

Identifiant interne: 2A

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32000000 Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 2A, 2B et 2C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « Matériel » égal à 200.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 2A, 2B et 2C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une vente d'équipement similaire à l'objet des lots. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une vente d'équipement d'un montant minimum de 80.000€.

La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 60 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: 2) Pourcentage de remise accordé sur le prix public officiel du catalogue : 40 points Le pourcentage de remise le plus haut obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: SIT2025/01 - LOT 2B

Description: LOT 2B : Achat de matériel – Ville de Liège

Identifiant interne: 2B

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32000000 Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 2A, 2B et 2C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « Matériel » égal à 200.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 2A, 2B et 2C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une vente d'équipement similaire à l'objet des lots. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une vente d'équipement d'un montant minimum de 80.000€. La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 60 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: 2) Pourcentage de remise accordé sur le prix public officiel du catalogue : 40 points Le pourcentage de remise le plus haut obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les

contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: SIT2025/01 - LOT 2C

Description: LOT 2C : Achat de matériel – CPAS de Liège

Identifiant interne: 2C

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32000000 Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 2A, 2B et 2C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « Matériel » égal à 200.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 2A, 2B et 2C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une vente d'équipement similaire à l'objet des lots. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une vente d'équipement d'un montant minimum de 80.000€.

La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 60 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: 2) Pourcentage de remise accordé sur le prix public officiel du catalogue : 40 points Le pourcentage de remise le plus haut obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: SIT2025/01 - LOT 3A

Description: LOT 3A : Location de licence MDM – Province de Namur (en ce compris le DVC et le cabinet du Gouverneur)

Identifiant interne: 3A

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 3A, 3B et 3C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « Licence MDM » égal à 35.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 3A, 3B et 3C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une prestation similaire à l'objet des lots. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une prestation d'un montant minimum de 10.000€. La liste de références devra

faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 60 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: 2) Pourcentage de remise accordé sur le prix public officiel du catalogue : 40 points Le pourcentage de remise le plus haut obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: SIT2025/01 - LOT 3B

Description: LOT 3B : Location de licence MDM – Ville de Liège

Identifiant interne: 3B

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 3A, 3B et 3C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « Licence MDM » égal à 35.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 3A, 3B et 3C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une prestation similaire à l'objet des lots. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une prestation d'un montant minimum de 10.000€. La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 60 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: 2) Pourcentage de remise accordé sur le prix public officiel du catalogue : 40 points Le pourcentage de remise le plus haut obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: SIT2025/01 - LOT 3C

Description: LOT 3C : Location de licence MDM – CPAS de Liège

Identifiant interne: 3C

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 3A, 3B et 3C : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires spécifique, relatif à l'activité « Licence MDM » égal à 35.000,00 €. Si la société n'a pas de chiffre d'affaire spécifique, elle précisera explicitement dans son offre qu'il n'y a pas de différence entre le chiffre d'affaires total et le chiffre d'affaires propre à l'activité de l'entreprise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pour chacun des LOTS 3A, 3B et 3C : Le candidat doit justifier d'au moins 5 références (secteur public et privé) au cours des 3 dernières années avec une prestation similaire à l'objet des lots. Afin de prouver sa capacité, le candidat sera invité à transmettre une liste reprenant les prestations les plus importantes, avec un minimum, par référence, une prestation d'un montant minimum de 10.000€. La liste de références devra faire apparaître clairement les informations suivantes : o Le montant total du marché ou du contrat, o La date à laquelle le marché ou le contrat a été conclu ainsi que sa durée, o Le destinataire public ou privé.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1) Prix : 60 points L'offre la plus basse obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: 2) Pourcentage de remise accordé sur le prix public officiel du catalogue : 40 points Le pourcentage de remise le plus haut obtiendra le plus de points. Ensuite le classement sera établi par une règle proportionnelle afin d'obtenir un classement final.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, milieu d'une fourchette)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/ece5a428-1eb3-478d-95bf-b632c76c01df/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 26/03/2026 10:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Province de Namur

Numéro d'enregistrement: 0207656511_5259

Département: Province de Namur - Service des marchés publics

Adresse postale: Rue Henri Bles, 190 C

Ville: Namur

Code postal: 5000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique
Adresse électronique: aurelie.lecomte@province.namur.be
Téléphone: 081775508
Adresse internet: <https://www.province.namur.be/>
Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=5259&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui
Numéro d'enregistrement: BE001
Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Ville: Bruxelles
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: revise@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00
Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat
Numéro d'enregistrement: 0931814266
Ville: Bruxelles
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

2cc135e9-cd1a-43cd-934e-8e289b620499-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

La présente modification vise la modification des documents suivants : 1. Guide de sélection
2. CSC 3. Clauses techniques - Services

10.1. Changement

Identifiant de la section: PROCEDURE

Les documents de marché ont été modifiés le: 03/03/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 000e7315-642e-4732-b666-45cd4ce3dc32 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 03/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 03/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 154269-2026

Numéro de publication au JO S: 45/2026

Date de publication: 05/03/2026